



Compte-rendu de l'audioconférence interrégionale du vendredi 15 mai 2020

En préambule, le directeur interrégional a rappelé des principes auxquels il était attaché :

- progressivité des PRA
- poursuite du télétravail lorsque c'est possible. Une note DI sera diffusée rapidement.
- respect des règles de distanciation

Point RH

Au 15 mai, 433 agents travaillaient en présentiel, 783 en télétravail ou étaient en ASA, 1 agent était en quatorzaine et 2 étaient malades.

Après ce point, les représentants du personnel sont intervenus sur les sujets suivants.

- 1) **division de l'Ain, reprise des contrôles de fret postal supérieure à la situation normale.** Le DI va vérifier.
- 2) l'ensemble des OS est intervenue sur l'**application de l'ordonnance sur les jours de congés et RTT** pour dénoncer ces ponctions sauvages. Le DI fera remonter la colère des agents et annonce la parution imminente d'une note locale.
- 3) **signalétique des bureaux pour la gestion des mesures barrières** à harmoniser plutôt que de laisser chaque service bricoler ses propres affiches. Réponse favorable de la DI.
- 4) **conditions de reprise des commissions de réforme** : à voir après celle prévue à Clermont-Ferrand le 19 mai prochain
- 5) **conditions de poursuite du dialogue social** : en audio ou visioconférence.
- 6) **travail en SURV les jours fériés** différent selon les unités dans la DR d'Annecy

L'UNSA Douanes est intervenue directement sur les points suivants :

- 1) **gestion des absences en télétravail.** Le DI confirme que le télétravail c'est du travail et donc à ce titre, on peut bénéficier des mêmes absences qu'en présentiel (ASA 15, récupération d'heures, etc). Il demande une application humaine et humaniste des règles de fonctionnement du télétravail de crise.
- 2) **prime exceptionnelle et agents SURV** : contrairement aux craintes que nous avons exprimées, le DI estime que les agents SURV ne devraient pas être oubliés.
- 3) **port du masque pendant des contrôles sous la pluie.** Les masques jetables atteignent très vite leurs limites et ils sont rapidement inutilisables. L'UNSA Douanes propose d'équiper les services SURV de masques de type OCOV en matière plastique souple, équipés de filtres lavables . Ils sont vendus avec 5 filtres ce qui permet de les utiliser 100 fois pour moins de 30€ pièce. C'est une solution pérenne et économique développée par Michelin et fabriquée en région lyonnaise. Après avoir rappelé que la protection contre la pluie pouvait être le simple port d'une casquette, que ne portent pas forcément les agents SURV, le DI a expliqué qu'il ne maîtrise ni les commandes ni les sources d'approvisionnement en masque mais s'est engagé à réaliser une étude et à la transmettre à la DG si elle est concluante d'autant que l'approvisionnement serait local.

Prochaine réunion le 26 mai à 14h30